



# REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°87 AUTOMNE 2009  
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie.st.joseph@wanadoo.fr \_ site internet [www.saint-joseph-de-riviere.fr](http://www.saint-joseph-de-riviere.fr)



## Édito du Maire

Ce sont 168 enfants qui une fois encore, les vacances achevées, ont retrouvé le chemin de l'école. C'est donc un effectif en légère diminution par rapport à celui de l'année précédente, mais bien au-delà du seuil de fermeture de classe. La rentrée scolaire qui s'est parfaitement déroulée a été minutieusement préparée par l'équipe enseignante au grand complet et les membres de la commission scolaire (je leur adresse toutes mes félicitations!).

Désormais, avec un bon enseignement et un service minimum d'accueil, une aide aux équipements informatiques, un soutien aux sorties projets éducatifs, un restaurant scolaire de qualité donnent à notre école un statut de référence.

Plus que jamais notre combat pour l'école a un sens afin qu'elle soit réellement l'école de la réussite sociale. Je souhaite à tous les enfants et aux enseignants une bonne année scolaire et les meilleurs résultats.

Mais la rentrée scolaire dans notre village ne doit pas nous faire oublier que nous sommes encore et toujours face à une crise sociale qui s'éternise, que les problèmes qui en découlent se multiplient et loin de se calmer s'aggravent. Pour preuve au moment où j'écris ces lignes, j'apprends de source officielle qu'une grande entreprise locale, met en place un plan de restructuration avec pour conséquence la suppression de plusieurs dizaines d'emplois.

Notre canton jusque là « presque épargné » voit désormais surgir le spectre du chômage en nette hausse

avec bien sûr son cortège de difficultés de tous ordres, et plus particulièrement chez les jeunes. J'émet, une fois de plus, le souhait de voir cette situation s'améliorer le plus rapidement possible et de retrouver une confiance économique difficile, comment ne pas trouver moins importants les projets qui nous occupent ?

L'ouverture très prochaine du foyer de vie (courant novembre), les dernières mises au point de l'étude de la future crèche, la poursuite des études sur l'assainissement dans les différents quartiers du Bourg seront notre quotidien pour les prochains mois.

Bon courage à tous.

DANS CE NUMERO	
Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4
Les Brèves	P5
Les associations	P6
En Chartreuse et aux alentours	P7
Mémento	P8

LE REFLEX  
Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication  
Commission « Information—  
Qualité de Vie »  
Tirage : 450 exemplaires  
Conception : Mairie de St  
Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimé par nos soins.

**Le Maire**  
**Claude DEGASPERI**

**SERVICE NATIONAL**

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en octobre, novembre et décembre 1993, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

**RAPPEL** : Il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

**PERMANENCE DES ELUS****MR LE MAIRE**

Le samedi de 10h30 à 12h00  
et sur rendez-vous.

**Mr OCCELLI 1er Adjoint**

Le samedi de 10h30 à 12h00  
et sur rendez-vous.

**Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme**

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

**ELECTIONS**

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre 2009 pour pouvoir voter à partir de 2010.

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour votre inscription en Mairie.

Rappel : en mars 2010, sont prévues les élections régionales

**DU COTE DES CIGOGNES...**

Le 17 mars 2009 est née, à Voiron, Malorie Julie CLAPERON de Christelle BUISSIÈRE et Guillaume CLAPERON

**INFORMATIONS C.C.A.S.****REPAS DES AINES**

Comme chaque année, le CCAS proposera un repas début janvier 2010 ou un colis fin décembre 2009 aux aînés de la commune pour fêter ensemble la nouvelle année!

Les personnes concernées (pour une personne seule, être née en 1939 ou avant, pour un couple, l'un des deux doit être né en 1934 ou avant) recevront une invitation courant novembre. Merci d'y répondre rapidement afin que nous puissions nous organiser au mieux...

N'hésitez pas à contacter la Mairie si rien ne vous est parvenu au 30 novembre 2009, un oubli étant toujours possible!

**BANQUE ALIMENTAIRE**

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 28 novembre 2009** dans vos grandes surfaces pour la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Cette collecte permet de faire des réserves et de distribuer tout au long de l'année des produits de première nécessité aux personnes qui en ont besoin.

**DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE**

Comme l'an dernier, nous souhaiterions continuer notre collaboration avec les jeunes du village pour la distribution des colis de fin d'année.

Les jeunes intéressés par ce partage peuvent appeler la Mairie au 04 76 55 21 69 ou Marylène GUIJARRO au 04 76 55 25 87 afin que nous organisions ensemble la distribution.

Une petite collation sera partagée à la fin de la tournée.

Merci de votre participation.



**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 14 MAI 2009**

Le 14 mai 2009, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 4 mai 2009.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2009**

Il est adopté à l'unanimité.

**ABROGATION DE LA DELIBERATION N°  
8/2009 DU 17/03/2009 ET APPROBATION  
DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE  
2008 - BUDGET GENERAL.**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de corriger les erreurs de montant relevées par les services de la Préfecture, sous la présidence de Jean-Pierre OCCELLI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **examine** le compte administratif communal 2008 qui s'établit comme suit :

REALISATIONS DE L'EXERCICE

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 751 541.42 €

Recettes : 754 036.06 €

Excédent de clôture : 2 494.64 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 371 401.10 €

Recettes : 371 141.14 €

BESOIN FINANCEMENT : - 259.96 €

RESULTAT GLOBAL : 2 234.68 €

RESTES A REALISER

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 4 900 € (au lieu de 0 €)

Recettes : 0 €

RESULTAT CUMULE

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 751 541.42 €

Recettes : 938 496.68 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 446 454.58 € (au lieu de 441 554.68€)

Recettes : 371 141.14 €

TOTAL CUMULE :

Dépenses : 1 197 996 € (au lieu de 1 193 096€)

Recettes : 1 309 637.82 €

**et l'approuve par 14 voix pour sur 14.**

**COMMUNE-DECISION MODIFICATIVE N°1**

Dans le programme de fonctionnement, insuffisance de crédits budgétaires à l'article 673 (titres annulés) de 1 200 €, à prendre sur l'article 60612 (énergie-électricité).

**COMMUNE-DECISION MODIFICATIVE N°2**

Dans le programme d'investissement, insuffisance de crédits budgétaires à l'article 2315/23 du programme 24 (équipement cuisine salle animation rurale) de 4 000 €, à prendre sur l'article 2315/23 du programme 29 (poteaux incendie).

**EAU ET ASSAINISSEMENT – DECISION  
MODIFICATIVE N°1**

Pour une écriture de régularisation comptable la somme de 1€ est prélevée à l'article 6061 (fournitures non stockables) afin d'être inscrite au chapitre 042 (opération d'ordre entre section).

Ces trois décisions modificatives sont adoptées **à l'unanimité.**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU  
SYNDICAT ENERGIES 38 - TRAVAUX D'E-  
CLAIRAGE PUBLIC.**

Le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu d'améliorer sensiblement la circulation piétonne le long de la RD520, à l'entrée nord du village, que pour ce faire il est nécessaire d'investir dans une antenne d'éclairage public d'une longueur de 220 mètres sur candélabres, opération dont le montant a été estimé à 12 900€ HT, **décide à l'unanimité de solliciter** une subvention auprès du SE38, **et autorise** le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE  
FOURRIERE - SOCIETE PROTECTRICE  
DES ANIMAUX NORD ISERE -**

Le Conseil Municipal, considérant l'obligation communale de disposer d'une fourrière pour accueillir les animaux errants, **à l'unanimité, décide de confier** à la S.P.A. Nord

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2009 (...suite)**

Isère le soin d'assurer la capture, l'enlèvement et la prise en charge complète de tous les animaux errants provenant de la commune, **et d'approuver** la convention de fourrière de la dite association fixant le montant de la prise en charge à 0.26 € par an et par habitant, **et autorise** le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE VOIRON.**

**- VILLE DE VOIRON -**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve** la convention de participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron, **autorise** le Maire à signer la convention avec la commune de Voiron, **et accepte** le montant de la participation au titre de l'année scolaire 2008/2009 qui se décompose comme suit : 171 élèves X 0,51 euros soit 87,21 euros.

**APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE ST JOSEPH DE RIVIERE A L'AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE (A.U.R.G.) ET DESIGNATION DE SON REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE CETTE AGENCE.**

**Le Conseil Municipal, considérant** l'intérêt de la Commune de St Joseph de Rivière d'adhérer à cette association d'une part, qui représente un centre interdisciplinaire de ressources, d'études, de recherches, de conseils et d'assistance technique en matière de projets de développement urbain, économique, social et d'autre part dont l'attache peut s'avérer bénéfique dans la réalisation d'opérations entrant dans ces domaines d'intervention, **considérant** qu'il convient, dans le cadre de cette adhésion, de désigner le représentant de la commune au sein de

l'Assemblée Générale de cette association conformément à l'article 8 de ses statuts, **décide à l'unanimité, d'adhérer** à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (A.U.R.G.) et **désigne** Mr Jean-Luc PAGNIEZ comme représentant de la commune.

**APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE - AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE -**

**Le Conseil Municipal, considérant** qu'il est nécessaire de définir le cadre et les modalités d'intervention de l'agence ainsi que les obligations de la commune sans préjudice de l'exercice de leurs compétences propres, **à l'unanimité, approuve** la convention cadre à intervenir avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise définissant le cadre et les modalités d'intervention de celle-ci ainsi que les obligations communales, **autorise** le Maire à signer ladite convention cadre, et accepte le montant de l'adhésion pour l'année 2009 arrêté à la somme de 608.40 €.

**TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2010**

**Le Conseil Municipal, considérant** qu'il convient de procéder au tirage au sort public de trois personnes figurant sur la liste électorale de la commune ; que ces dernières devront avoir atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2010, **entérine** le tirage au sort qui s'est déroulé pendant la séance.

**QUESTIONS DIVERSES**

Concernant la facturation de l'eau, précision des modalités d'établissement de l'acompte. Concernant le dossier « Ecoles Numériques Rurales », présentation du projet et de l'acte de candidature pour l'école de St Joseph de Rivière.

La séance est levée à 21h20.







**RUBRIQUE SOLIDAIRE**  
**« J'AI DONNE UN PEU MAIS RECU BEAUCOUP... »**

Bonjour !

Je m'appelle Edmond PRUNIER, j'ai 58 ans et j'habite depuis 20 ans à St Jo.

Mon expérience de parrain d'étudiants au Cambodge remonte à mon installation ici. Je rentre de mon onzième voyage au pays de l'eau, du riz, des pagodes et d'Angkor. J'y ai retrouvé le sourire, l'accueil et l'échange sur l'essentiel. Ceux qui n'ont plus rien savent donner leur temps.

J'ai retrouvé aussi l'oubli qui tente de cacher une histoire douloureuse mais n'y parvient pas. Après les bombes qui se moquent des frontières et un génocide sans tombes, comment parler d'avenir aux enfants ? J'en croise toujours, dépenaillés, qui fouillent les poubelles pour en extirper quelques morceaux de métal. Ils ne tendent pas la main. Quand ils acceptent la discipline d'un orphelinat, c'est d'abord la lumière dans leurs yeux qui renaît. Plus tard, ils viennent s'asseoir près de vous et montrent fièrement qu'ils savent lire.

J'ai bien sûr rendu visite à mes filleuls de la première heure. Ils ont maintenant un travail,

un toit et une famille. J'ai appris à jouer au grand-père sous les regards émus des voisins.

Un ami qui travaille et étudie en médecine m'a expliqué comment il se débat pour aider ses neveux et nièces à ne pas abandonner l'école. Après maintes questions précises, je l'ai invité à rencontrer l'association à laquelle j'appartiens : *Enfants d'Asie*. Mais elle manque toujours de parrains.

Ce parcours m'incite à vous contacter avec la motivation de partager au sujet de ce pays méconnu, surtout en répondant à vos questions, puis de semer des graines de parrainage.

Je vous invite à une rencontre dans la simplicité,

**à la salle des associations,  
 le mardi 20 octobre,  
 à 20H.**

Je vous attends avec plein d'images ... en tête.

Edmond PRUNIER – 04.76.55.29.77 –  
 edmond.prunier@wanadoo.fr

**LUDOBUS**

Plus assez de jeux pour faire jouer toute la famille ?

Envie d'en découvrir de nouveaux ?

Envie de rencontrer et d'échanger avec des parents ?

Cet espace de jeu est mis à votre disposition **à la salle des associations de St Joseph de Rivière tous les jeudis, à partir du 8 octobre, de 16h30 à 18h30.**

Pour tous renseignements complémentaires,

Vous pouvez contacter

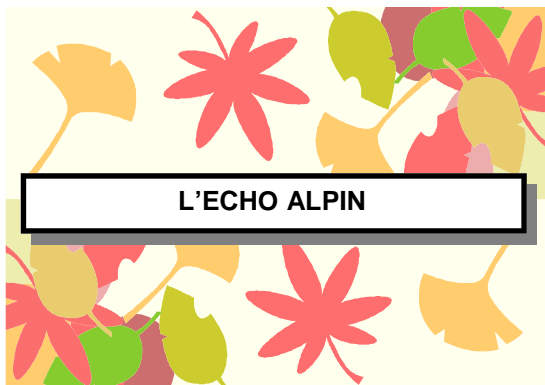
Aurélie BINI

au Centre Social des Pays du Guiers

04 76 55 40 80 ou au 06 42 20 85 05 ou

[aurelie-cs.paysduguiers@orange.fr](mailto:aurelie-cs.paysduguiers@orange.fr)

**Familiales  
 rurales**  
*Vivre mieux !*



## L'ECHO ALPIN

**1889 - 2009**  
**« JOYEUX ANNIVERSAIRE! »**



L'Echo Alpin, la plus vieille association de St Joseph fête ses 120 ans les 13 et 14 novembre 2009 à la salle d'animation rurale de St Joseph

Voici le programme des réjouissances :

Vendredi 13 novembre à 18h,  
 « Nous soufflerons les bougies » tous les riviérois sont invités.

Inauguration de l'exposition et apéritif concert avec l'orchestre des élèves de l'Ecole de Musique de St Laurent du Pont, l'orchestre St Jo, et l'Air de Rien.

Samedi 14 novembre à 20h30,  
 « Soirée Flamenco et Sixties »  
 avec le groupe FUEGO de RUMBA et les CARLTON'S.  
 Dégustation de tapas  
 Prix : 8 euros à partir de 8 ans

Réservation obligatoire avant le 8 novembre 2009 auprès de :  
 la Maison du Tourisme de St Laurent du Pont  
 au 04 76 06 22 55  
 Myriam Aurel au 04 76 55 48 88  
 Rosa Appéré au 04 76 06 47 50

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'ECHO ALPIN se tiendra le **jeudi 15 octobre à 20h30** à la salle d'animation rurale de Saint Joseph.

Venez nombreux encourager la plus vieille association de notre village !

## UNRPA CLUB DES ETANGS

Programme de fin 2009 :

- Tous les premiers jeudis du mois, petite balade pédestre si le temps le permet.  
 Rendez-vous à 14h sur le parking de la salle d'animation rurale.

- Tous les mercredis après-midi à partir de 14h, venez nombreux pour participer à des jeux de cartes et des jeux de société.

- Le jeudi 9 octobre aura lieu le traditionnel repas « petite friture » le lieu sera précisé ultérieurement.

- Tous les troisièmes jeudis du mois après-midi scrabble, à la salle de réunion à 14h30.

- Le jeudi 19 novembre journée publicitaire avec la société : BIEN ETRE . Rendez-vous à 9h30 à la salle d'animation rurale. Le repas sera offert par l'organisateur. L'après-midi tombola ou loto gratuit.

Il n'y a aucune obligation d'achat.

- Le jeudi 10 décembre : Goûter de Noël à 14h.

- Le jeudi 11 février : Assemblée Générale à 14h.

Pour les journées du 9 octobre et du 19 novembre inscrivez-vous 15 jours à l'avance.

Toutes ces activités sont ouvertes à tous, sauf le Goûter de Noël qui est réservé aux adhérents.

Merci d'appeler pour toutes les inscriptions, les secrétaires vous en seront gré.

Si des retraités veulent adhérer au club ils seront les bienvenus.

Pour tout renseignement ou inscription :

G.MOLLIER : 04 76 55 14 03

M.T.FRANCILLON : 04 76 55 25 23

## COMITE DES FETES

Le dimanche 11 octobre aura lieu la course « les 21 kms de St Jo ». Départ à 9h30 et remise des prix à midi.

Le 24 octobre, Serge PAPAGALLI revient à St Joseph pour nous présenter son dernier spectacle « Papagalli conte et narre ». Les réservations se font au 04.76.55.29.19.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 4 décembre, à la salle des associations.

Toute bonne volonté est bienvenue!



### MAISON DE L'EMPLOI

L'emploi en 1 clic !

Depuis le 2 juillet, la Maison de l'emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan est en ligne. [www.emploi-paysvoironnais.org](http://www.emploi-paysvoironnais.org) vous donne toutes les infos sur les services à disposition et vous permet de suivre votre parcours sur un espace dédié perso.

Pour conforter son action et être plus proche des publics qu'elle informe et accompagne, la Maison de l'Emploi met en ligne son site Internet. Avec pour principes la simplicité, la facilité et la convivialité du site, elle vise à faire connaître ses services et regrouper un maximum d'infos pour tout savoir sur « qui fait quoi » en matière d'emploi.

[www.emploi-paysvoironnais.org](http://www.emploi-paysvoironnais.org) propose ainsi :

- l'offre de services des acteurs impliqués en faveur de l'emploi et de la formation sur le Voironnais,
- un espace personnel à destination des utilisateurs de la Maison de l'emploi pour suivre en direct son parcours,
- un espace collaboratif dédié aux partenaires professionnels.

La page d'accueil s'ouvre sur des brèves d'actualité et donne les dates de rendez-vous à noter sur son agenda ! Une carte facilite le repérage géographique des pôles d'accueil en matière d'emploi du territoire. Grâce à une double entrée de rubriques, les internautes accèdent facilement aux infos recher-

chées. La première, thématique, s'organise autour des services d'orientation, de formation, d'emploi, et de création d'entreprise. La seconde propose un accès par type d'utilisateur : jeunes, salariés, tout public. En quelques clics, conseils pratiques, données générales, fiches de présentation, dispositifs et réglementation... sont à portée de souris ! L'espace perso permet quant à lui à chaque usager de la Maison de l'Emploi de gérer son parcours (courriers envoyés, CV, carnet d'adresse, interlocuteurs à relancer...) et de recevoir des infos ciblées par mail ou SMS.

Une entrée spéciale permet aux entreprises d'accéder à des conseils multiples pour recruter du personnel, gérer les compétences et l'évolution professionnelle de ses salariés, valoriser l'entreprise et faire connaître vos métiers, connaître le tissu économique local, s'implanter ou se développer sur le territoire.

L'espace dédié aux partenaires de la Maison de l'Emploi constitue un outil de travail et d'échange. Il va ainsi faciliter le partage d'informations, créer une base ressources sur les actions et expériences menées, et favoriser les contacts entre conseillers des différentes structures. Cette plateforme va ainsi renforcer la collaboration entre les acteurs de l'emploi et de la formation, et faciliter la mise en place d'actions communes.

Contact : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18

### COMMUNAUTE DES COMMUNES CHARTREUSE GUIERS

Les déchets fermentescibles représentent en moyenne 30% du volume total des ordures ménagères produites par chaque habitant. Afin de limiter la quantité de déchets incinérés, la Communauté de Communes Chartreuse Guiers propose aux habitants de son territoire des composteurs individuels à tarif préférentiel (20€).

Le compostage individuel permet d'une part de valoriser les déchets de cuisine et de jardin (épluchures, marc de café, tontes de pelouse, feuilles mortes, ...), et d'autre part d'obtenir un amendement de qualité qui pourra ensuite être réutilisé à domicile, dans le potager ou pour le rempotage des plantes par exemple.

N'hésitez pas à nous contacter !

Communauté de Communes Chartreuse

Guiers Tél. : 04.76.55.12.84 / Email : [cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr](mailto:cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr)



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<u>OCTOBRE</u>		
Jéudi 1er	Assemblée générale	Sou des Ecoles
Jéudi 8 et Vendredi 9	Don du sang	
Dimanche 11	21 kms de St Jo	Comité des Fêtes
Jéudi 15	Assemblée générale	Echo Alpin
Samedi 24	Spectacle Papagalli	Comité des Fêtes
<u>NOVEMBRE</u>		
Vendredi 6	Assemblée générale	VTT chartreuse
Dimanche 29	Pucier	Petits Loups
<u>DECEMBRE</u>		
Vendredi 4	Assemblée générale	CDF
Dimanche 6	Moules frites	Ass Familles Rurales
Vendredi 11	Spectacle de Noël	Sou des Ecoles

### LES MESSES A ST JOSEPH DE RIVIERE



**samedi 10 octobre** : à 18h00, soirée prières avec Ste Thérèse.

**dimanche 18 octobre** : à 9h, messe.

**samedi 31 octobre** : à 18h30,



messe de Toussaint.

**jour de Toussaint** : à 15h00 prière au cimetière

**dimanche 15 novembre** : à 9h00, messe.

# MEMENTO

## COMMUNAUTE DES COMMUNES



SERVICES ADMINISTRATIFS  
4, Place du Xème Groupement BP 8  
38380 Saint-Laurent-du-Pont  
Tel : 04 76 55 12 84

Fax : 04 76 55 23 77

[cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr](mailto:cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture des bureaux :

Mardi, Mercredi, Jeudi (9h00 – 12h30).

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et Mercredi (8H-12H), Jeudi (10H-18H),

Vendredi (14H-18H), Samedi (8H-12H et

13H-17H).



La Communauté de Communes Chartreuse Guiers met à disposition un service de collecte et de traitement des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux à l'ensemble des usagers de son territoire.

Pour tous renseignements, contacter le service des déchets : 04.76.55.48.60



BEBEBUS

Directrice : Corinne SUBTIL

Tél : 06 85 93 04 53

[bbbus@orange.fr](mailto:bbbus@orange.fr)

Lieu d'accueil :

Le lundi à Miribel Les Echelles,

salle la Priola

Le mardi à Entre deux Guiers salle des tribunes

Le jeudi et vendredi à Saint Christophe sur Guiers, salle le Peille



R.A.M.

Magali DOMEYNE

2 Place du 19 mars

38380 Saint Laurent du Pont

Tél : 04 76 55 44 41

[ram.cccg38@orange.fr](mailto:ram.cccg38@orange.fr)

Permanences téléphone:

Lundi : 15H – 17H - Mardi : 14H – 15H30

Vendredi : 11H30 – 12H30

Rendez-vous :

Lundi : 17H – 19H - Mardi : 15H30 – 17H30

Temps collectifs

Mardi : 9H – 11H - Vendredi : 9H – 11H